

GENÈVE VA CONSTRUIRE 500 PLACES DE PRISON

■ Après des années d'attente, le canton prévoit un investissement massif de quelque 240 millions.

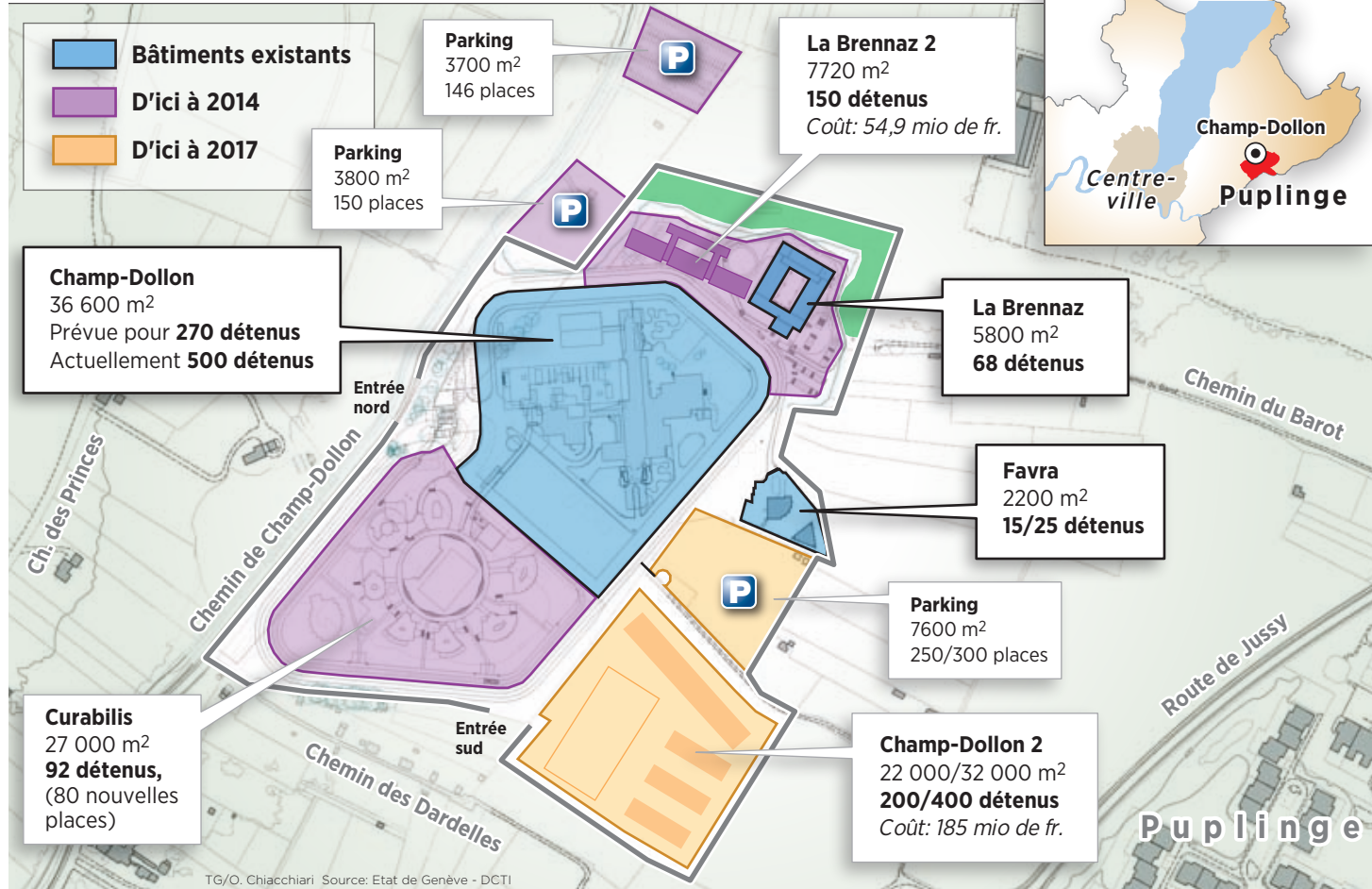
■ Les places visent à accompagner la croissance des habitants et à lutter contre la surpopulation carcérale.

■ Le gouvernement renonce à multiplier les sites. En 2017, tout sera concentré autour de Champ-Dollon.



Laurent Moutinot et Mark Muller, hier à l'Hôtel de Ville: une question de dignité, de sécurité et de réinsertion. (PIERRE ABENSUR)

L'AGRANDISSEMENT DE CHAMP-DOLLON COÛTERA ENVIRON 240 MILLIONS DE FRANCS



MARC BRETTON

Depuis l'ouverture de Champ-Dollon en 1978, la construction de prisons n'a jamais été une priorité des investissements cantonaux. Mais les temps changent. Genève se prépare à lancer le plus important chantier carcéral depuis les années 70. D'ici à 2017, le canton va plus que doubler ses places de détention qui passeront de 440 à 940, selon les indications de l'Office pénitentier.

Ce chiffre important s'explique ainsi: il faut d'une part résoudre tout ou partie du problème de la surpopulation chronique de Champ-Dollon. Le 29 mai 2009 par exemple, 527 détenus s'entassaient dans 182 cellules, alors que la prison a été calibrée au départ pour recevoir 270 personnes. Il faut aussi accompagner la hausse actuelle et à venir de la popula-

tion à Genève et alentour. «Dans l'absolu, ces constructions nous permettront d'en rester au taux d'incarcération actuel qui atteint 200 détenus pour 100 000 habitants. Elles permettront de conjuguer trois impératifs, la dignité des détenus, la sécurité des personnes et le travail de réinsertion», précise Laurent Moutinot, le conseiller d'Etat en charge du Département des institutions.

Dessiné par l'office pénitentier, affiné par les Assises tenues en juin dernier, le programme de construction révélé en partie par la Tribune de Genève (nos éditions du 11 septembre) se fera en plusieurs étapes différentes. Il n'est pas question par exemple de cons-

truire un seul énorme établissement. «Le droit distingue des types de peines. On ne peut pas les confondre dans un grand supermarché», précise Laurent Moutinot.

La fin des chantiers est prévue pour 2017, c'est loin mais Mark Muller, responsable du Département des constructions et des techniques de l'information, espère aller plus vite. Il compte démarcher la Commission des travaux du Grand Conseil pour mettre les bouchées doubles.

■ **Curabilis.** Déjà prévue, la construction de Curabilis, destinée aux délinquants atteints de troubles mentaux, devrait démarrer le 3 novembre. Sa réalisation est attendue pour

2012. Formellement, 92 places seront créées, mais 12 seront supprimées ailleurs (La Pâquerette).

■ **Hôpital.** Le projet vise à sortir l'étage hospitalier du pénitencier de Champ-Dollon. Une structure médicale sera construite dans le périmètre actuel. «Nous récupérerons ainsi, d'ici à 2011 ou 2012, 40 cellules, ce qui représente environ 80 places», souligne Laurent Moutinot.

■ **La Brenaz 2.** Vers 2014, la Brenaz 2, destinée à l'exécution des peines, devrait voir le jour. Sa mise en fonction permettrait de créer 150 places de détention qui s'ajouteraient aux 68 actuelles. Coût: 55 millions.

■ **Champ-Dollon 2.** Le principe de construire un Champ-Dollon 2, soit une nouvelle prison préventive à proximité de l'actuel établissement, a été retenu. Sa capacité a été fixée à environ 350 places.

Dans le cadre d'un concordat intercantonal, Genève devrait mettre sur pied 100 places «à proximité de l'aéroport» pour retenir en détention administrative certaines personnes arrivées illégalement par Cointrin «et que la Confédération nous remet sans nous donner les moyens de les renvoyer», souligne Laurent Moutinot amèrement.

Et pour les délinquants entrés illégalement en Suisse et que l'on ne peut pas renvoyer faute d'accord de réadmission? Rien à signaler. «La loi est claire: on ne peut pas retenir indéfiniment une personne en attente de renvoi. Il faut des accords de réadmission.» Celui avec l'Algérie par exemple semble toujours en rade: le protocole n'étant toujours pas signé par ce pays.

Peu de détenus

On incarcère différemment selon les pays.

■ La Suisse incarcère peu. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, on compte 80 détenus pour 100 000 habitants. Au sein de l'Union européenne, le ratio passe à 100 pour 100 000 personnes. A Genève il atteint le double, soit 200 détenus pour 100 000 personnes. Un chiffre important.

■ A noter que la moitié des détenus ne résident pas à Genève. Ce qui oblige les autorités à les garder en prison. Ce qui réduit également l'efficacité des mesures de réinsertion.

A noter que les Etats-Unis connaissent un taux d'incarcération de 750 détenus pour 100 000 personnes. **MBn**

«Enfin ça bouge!»

Vice-président de la Commission des visiteurs de prison, le député PDC Jean-Claude Ducrot réagit: «Enfin ça bouge! Il en a fallu des motions et des interpellations pour qu'enfin le Conseil d'Etat sorte du bois! On se demande s'il y a eu quelque chose de commandé de ce département depuis Bernard Ziegler! Prévoit-on de construire autant que nécessaire ou trop? Il faut voir.» Et le député d'appeler à une analyse rapide des besoins et à une construction éclair: «2017, c'est trop loin!»

De son côté, la socialiste Loly

Bolay, également membre de la commission, salue aussi le programme du gouvernement, mais avec des nuances: «L'amélioration des conditions de travail des gardiens et des conditions de détention s'impose. Pour résoudre le problème, la Confédération doit faire sa part et Genève doit absolument investir dans la réinsertion pour lutter contre la récidive.»

Dans un communiqué, le Parti radical salue les projets et rappelle les textes déposés par ce parti pour obtenir la construction de structures pénitentiaires. (mbn)

Rejoint par la rue

ANALYSE

Lorsque les commentateurs feront le bilan de ce Conseil d'Etat à majorité rose-verte, ils établiront que le pénitencier est, avec les transports, le domaine dans lequel il a le plus investi. Ce n'est pas avec ce programme que le gouvernement a soulevé les foules lors du fameux discours de Saint-Pierre, son programme politique dressé il y a quatre ans. Mais le gouvernement a dû faire face à des situations nouvelles.

D'une part, la réalité d'une rue toujours plus violente. La crise économique, d'autre part, qui a décidé le Conseil d'Etat à dépenser, sous la forme d'un plan de relance, une bonne partie des millions qu'il avait eu l'excellente idée de mettre de côté, chose que les collègues précédents n'avaient pas eu l'opportunité de faire. Parmi les grands travaux lancés par le Conseil d'Etat, priorité a donc été donnée à la prison. Pour la sécurité des Genevois et la dignité des détenus, on peut finalement s'en réjouir.

David Haerberli